

CONSULTATION

PHOTOGRAPHE CONCOURS SAISON DE COMPÉTITIONS ÉQUESTRES 2026 AU PARC ÉQUESTRE DU TOUQUET-PARIS-PLAGE

I- PRÉAMBULE

Le Touquet & Co assure la gestion du Parc Équestre du Touquet-Paris-Plage, et des concours s'y déroulant.

Pour sa saison de concours 2026, comprenant 14 dates de février à décembre, soit 45 jours, le Touquet & Co recherche un photographe professionnel afin d'assurer la prestation de photographe sur l'ensemble de celles-ci.

Les concours se déroulent sur deux zones distinctes selon la période de l'année :

- Les pistes du centre équestre (425 avenue de la Dune aux Loups) ;
- Les terrains de concours (boulevard de la Canche).

Les épreuves se déroulent sur une ou deux pistes selon le programme prévisionnel en annexe 1.

II- ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire s'engage à prévoir les ressources humaines et le matériel nécessaire pour :

- La prise de photographies de chaque cavalier sur chaque piste et pour chaque épreuve du programme, toute la journée et sur toute la durée du concours ;
- La vente sur place de ses clichés au format papier ou numérique sur un stand attrayant et bien entretenu.

Le Photographe devra proposer des produits de qualité, en bonne résolution, à des tarifs conformes au marché, tout en respectant les délais de livraison et les réglementations en terme de traitement des données personnelles.

Le mobilier et matériel nécessaires à l'installation de son point de vente seront à la charge du Prestataire. Les photos des épreuves écoulées devront être disponibles pour visionnage sur le stand dans un délai n'excédant pas 2 heures. 2 postes de visionnage des photos devront être proposés au minimum.

Le prestataire devra rendre au Touquet & Co l'espace mis à sa disposition dans le même état de propreté qu'il l'a trouvé.



LE TOUQUET & CO

www.letouquet.com |

Le Prestataire s'engage à fournir au Touquet & Co :

- 10 bons photos par piste et par jour de concours pour ses remises des prix ;
- 5 photos numériques variées par jour de concours des pistes, de l'ambiance, de « moments de vie » pour sa communication.

III- ENGAGEMENTS DU TOUQUET & CO

Le Prestataire sélectionné sera le seul et unique Photographe autorisé à accéder aux pistes de compétition.

Le Touquet & Co s'engage à fournir au Prestataire :

- L'accès aux différents espaces de compétition ;
- Un espace couvert avec accès à l'électricité dans une zone stratégique du site, facilement accessible des cavaliers.

Le programme détaillé des épreuves sera partagé au Prestataire dans un délai minimum de 72h avant le début de la compétition.

Le Touquet & Co effectuera des annonces micro régulières pendant les concours afin de promouvoir la présence du Prestataire et l'emplacement de son stand. Le Touquet & Co s'engage à mentionner le nom et/ou les réseaux sociaux du Prestataire sur toute communication faite à partir de ses photos.

Les frais d'hébergement et de restauration du personnel sont à la charge du Prestataire.

2

Le Touquet & Co s'engage à fournir au Prestataire toute information spécifique ou changement qui aurait un impact sur son activité.

IV- REDEVANCE

La redevance d'occupation du domaine public est fixée à 4500€ HT pour l'année, selon l'échéancier de paiement ci-dessous :

- 50% à régler avant le 15 février ;
- 50% à régler avant le 15 juin.

V- RÉCEPTION DES OFFRES ET CRITÈRES DE JUGEMENT

Les propositions devront arriver par mail au plus tard pour le 23 janvier 2026 à l'adresse : anna.lherbier@letouquet.com.

Des renseignements techniques peuvent être demandés à :



LE TOUQUET&CO

www.letouquet.com |

- Elise LE TOHIC – Responsable d'exploitation du Parc Équestre au 06.73.48.43.97 / letohic.elise@letouquet.com ;
- Fanny GEANT – Chargée de clientèle et d'organisation des concours du Parc Équestre au 07.87.19.37.03 / geant.fanny@letouquet.com.

L'examen se fera sur la base des critères suivants :

- Contenu du projet (50%) noté sur 50 points ;
- Expériences professionnelles dans la gestion de service comparable (50%) notées sur 50 points.

Au Touquet-Paris-Plage, le 8 janvier 2026
Le Directeur du Touquet & Co
Matthieu GRESSIER



Annexe n°1

Programme des compétitions 2026

Les dates concernées par la présente consultation sont les suivantes :

DATE		TYPE	ZONE CONCERNEE	NOMBRE DE PISTES
Février	21 et 22	CSO club, poney, amateur	Centre équestre	1
Mars	14 et 15	CSO et hunter club, poney, amateur Circuit régional de hunter	Centre équestre	2
Avril	Du 4 au 6	Tournée des As CSO	Concours	2 ou 3
	Du 10 au 12	CSO amateur, pro	Concours	2
	Du 17 au 19	CSO amateur, pro	Concours	2
Juin	Du 4 au 7	CSO amateur, pro	Concours	2
	Du 11 au 14	CSO amateur, pro	Concours	2
Juillet	Du 2 au 5	CSO amateur, pro	Concours	2
	Du 9 au 12	CSO amateur, pro	Concours	2
Août	Du 30 au 2	CSO amateur, pro	Concours	2
	Du 6 au 9	CSO amateur, pro	Concours	2
Octobre Novembre	Du 22 au 25	Tournée des As CSO	Centre équestre	2
	31 et 1er	CSO club, poney, amateur	Centre équestre	1
Décembre	27 et 28	CSO club, poney, amateur	Centre équestre	1

4

Annexe n°2

Plan du site



LE TOUQUET&CO
www.letouquet.com | [f](#) [i](#) [t](#) [in](#)

